

Non :—Messieurs Alleyn, Archambault, Baby, Beaubien, John Cameron, Malcolm Cameron, Caron, Cayley, le procureur-général Cartier, Chapais, Church, Coutlée, Daly, Daoust, Dawson, Dionne, Dunkin, Fellowes, Gaudet, Gill, Heath, Labelle, Lacoste, Laporte, Lebouillier, Loranger, Macbeth, le procureur-général Macdonald, McCann, MacLeod, Morrison, O'Farrell, Ouimet, Panet, Piché, Playfair, William F. Powell, Robinson, le solliciteur-général Rose, Richard W. Scott, Sicotte, Simard, Simpson, Sincennes, Starnes, Talbot, Tassé, Tett et Turcotte, —49.

Absents : MM. Benjamin, Bourassa, Campbell, Carling, Drummond, Dubord, Fergusson, Ferres, Galt, Merritt, Papineau, Roblin, Rymal, S. Smith, Short, Whitney, et Wallbridge—17.

Qui se sont abstenus—MM. Bellingham, Dufresne, O. Fortier, Hartman, Lemieux, Morin, MacMiken, Price, Dunbar Ross, et Sherwood—10.

Les votes venaient d'être recueillis et l'amendement, balancé entre 50 voix et 49, pouvait fort bien être rejeté, lorsque M. Cauchon fait remarquer que M. Cimon, bien que dans la salle, n'avait pas voté. A la question du président, le député de Charlevoix répond qu'il ne peut pas croire que dans un pays qui a porté le nom de Nouvelle-France, les bills, les motions et les amendements ne soient pas même lus en français.

M. Henry Smith fait alors de son mieux pour traduire de vive voix l'amendement de M. Aikins et lorsqu'il a fini, il se retourne vers M. Cimon, lui demandant dans quel sens il se prononce?—Pour les *oui*, répond celui-ci.

C'était bien la peine de donner au président l'ennui de traduire en français une longue phrase, pour faire pencher ensuite la balance contre lui!

QUELQUES AVIS DE MOTIONS.

[15 mars 1858.]

De M. *Somerville*—10. Demain—relativement au fonctionnement de l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada.

20. Mercredi prochain—relativement à l'abolition des fonctions d'inspecteur des écoles dans le Bas-Canada.

De M. *Dorion*—Mercredi—relativement au chemin à barrières de Longueuil à Chambly.

De M. *Langevin*—Mercredi—relativement au chemin de fer de la Rive Nord.

De M. *Ouimet*—10. Mercredi—relativement à l'acte des municipalités et chemins de 1855.

20. Mercredi—relativement à la translation du bureau d'enregistrement de la cité de Montréal.

De M. *Simard*—Mercredi—relativement à la société de colonisation des ouvriers de Québec.

De l'Hon. M. *Cauchon*—Mercredi—une résolution d'après laquelle le principe de l'égalité des droits respectifs des deux Canadas,—établie par l'égalité de la représentation dans les deux Chambres, et aussi dans le Conseil Exécutif,—n'est réellement respecté qu'autant que les conseillers exécutifs, pris dans l'un des deux Canadas, possèdent la confiance de leur province respective, et par conséquent, l'appui de la majorité des députés de cette dernière.

De M. *Turcotte*—Jeudi—relativement au rachat des droits seigneuriaux.

De M. *Cimon*—Vendredi—relativement à l'établissement et au soutien d'une école supérieure dans chaque comté du Bas-Canada.

De M. *Dufresne*—Mercredi—relativement à l'octroi gratuit de terres de la couronne pour la colonisation.

M. *McMicken*—Mercredi—relativement à l'adoption du système de la représentation basée sur la population.

M. *Mackenzie*—Jeudi—relativement à l'adoption d'une règle qui enjoindra à tout membre de s'absenter, lorsqu'il s'agira en Chambre de quelque chose qui a trait à sa propre élection.

[16 mars 1858.]

Parmi les avis de motions donnés le 16, nous remarquons celles de M. Holmes qui veut amender le bill contre les cruautés

exercées envers les animaux; et qui compte demander aux ministres si ces derniers songent enfin à économiser.

M. *Bureau*—présentera un bill pour légaliser certains procédés des Sociétés d'agriculture du Bas-Canada.

M. *Archambault* proposera un bill amendant les lois relatives aux élections parlementaires.

N. *MacGee* demandera, jeudi, aux ministres quelles sont leurs intentions relativement au choix d'Outaouais pour devenir notre capitale?

M. *Dorion* proposera jeudi des résolutions relatives au même sujet.

M. *Somerville*—proposera, lundi, un ajournement de la Chambre, du 24 courant au 7 avril.

M. *Macbeth*—demandera, jeudi, que les membres ne puissent parler qu'une demi-heure sur n'importe quelle question

LISTE DES DÉPUTÉS DONT L'ÉLECTION EST CONTESTÉE.

Bas Canada :—MM. Alleyn, Archambault, Bellingham, Caron, Cartier, Cauchon, Dawson, Dorion, Dubord, Dunkin, MacGee, O'Farrell, Panet, Rose, Simard, Sincennes, Whitney—17.

Haut-Canada :—MM. Allan, Brown [celle de la ville de Toronto], Cayley, Daly, Hogan, Mattice, Merritt, MacLeod, Walker Powell, Robinson, R. W. Scott—11.

Nous avons donc un total de 28 élections dont la validité est contestée. Cet état de choses fait peu d'honneur au Canada, soit que ces élections aient été réellement emportées grâce à la fraude, à la corruption et à la violence; soit que les personnes qui les contestent, n'étant pas fondées en droit, aient recours à ce moyen de trasser un adversaire politique, dans un but peu avouable.

DE LA TRADUCTION D'UN MOT.

Quelques uns de nos amis nous ont demandé pourquoi nous traduisons le mot anglais *speaker* par celui de *parleur*. C'est simplement, parce que nous sommes réellement choqué toutes les fois que notre plume se trouve obligée par les circonstances d'écrire en *canadien*.—Par ce dernier mot, nous entendons cet idiôme bâtarde qui n'est autre chose que de l'anglais avec des désinences françaises.

Lorsqu'il nous arrive d'écrire en anglais, nous n'aimons pas même à employer des tournures françaises; mais en écrivant en français, nous abominons les anglicismes et surtout les expressions qui ne sont ni d'une langue, ni de l'autre.

Que signifie, par exemple, le mot *originé*, une résolution *originée*? &c. Nous pourrions malheureusement multiplier nos citations.

Il y a deux ans, l'auteur de cet article, envoya à la *Patrie*, à la *Minerve* et au *Journal de Québec* une série de correspondances dans plusieurs desquelles, il prit la liberté de se mesurer de cette traduction du mot *Speaker* par celui d'*Orateur*.

S'il plaît aux Anglais d'appeler ainsi le président de leurs assemblées, c'est fort bien; mais puisque nous avons en français le mot *président*, pourquoi ne pas s'en servir?

Mais, point du tout. Il paraît que ce mot de trois syllabes est trop long. Il en faut un d'ailleurs qui ait la même désinence sonore que le mot anglais *speaker* [prononcez *spiqueur*]. Monsieur l'*Orateur*! voilà qui est plus ronflant que *Monsieur le Président*. C'est alors que, pour mettre d'accord la langue française et l'amour des mots en *eur*, nous résolûmes d'adopter dans nos traductions le mot *Parleur*, qui répond d'ailleurs bien plus exactement au mot anglais *speaker*.

En effet, l'*orateur* prononce des discours; tandis que les *speakers* des Chambres législatives sont les seuls au contraire qui n'en prononcent point. On leur donne le nom de *speaker*, parce qu'ils prennent quelquefois la parole—bien rarement—au nom de leurs Chambres respectives.

De Lolme—une autorité dans les pays anglais—traduit le mot *speaker* par celui de *président* et il dit à ce sujet, dans une note : (Liv. II. Chap. 8.) " Le président de la Chambre des communes est appelé *speaker*, mot qui signifie *Parleur* & que les